

Suite des p. 8,9

Le contexte local

L'étude des principaux indicateurs de gestion établis par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) au Ministère de l'Intérieur met en évidence les caractéristiques essentielles des finances de la ville de Neuilly-sur-Marne :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement et de personnel,
- dette quasi nulle,
- des recettes inférieures à celles des villes de même importance dans la région,
- un produit fiscal très en-dessous de la moyenne,
- une marge d'autofinancement conséquente
- un effort d'équipement à la hausse.

Dépenses réelles de fonctionnement en euros par habitant et frais de personnel

La ville de Neuilly-sur-Marne dépense nettement moins que les autres villes : 597 € par habitant, mais ces dépenses représentent 58,9% des dépenses de fonctionnement, dans la moyenne régionale et nationale.

Encours de la dette totale par habitant

La ville n'est pratiquement pas endettée : 24,98 € par habitant contre 1034 € au niveau de la France et 1123 € au niveau de l'Île de France, ce qui lui permet d'envisager des investissements futurs grâce à son fort potentiel d'auto financement.

Croquis **D**

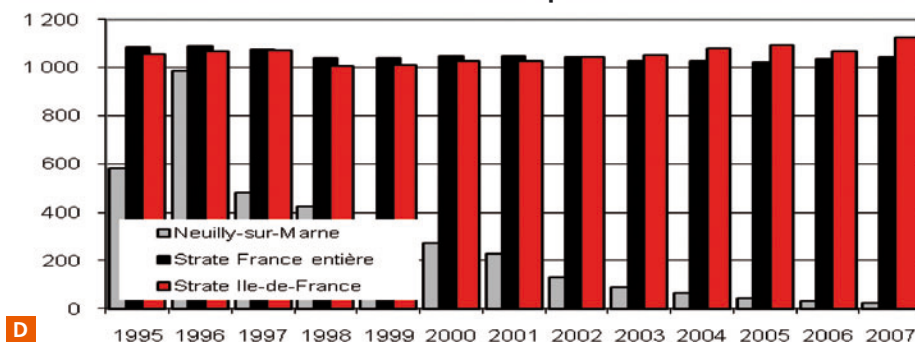
Produit des 4 taxes par habitant

Cela correspond au produit des taxes habitation, foncière et professionnelle en euros par habitant. Ce produit est inférieur dans notre ville. Croquis **E**

Dépenses d'équipement brut par habitant

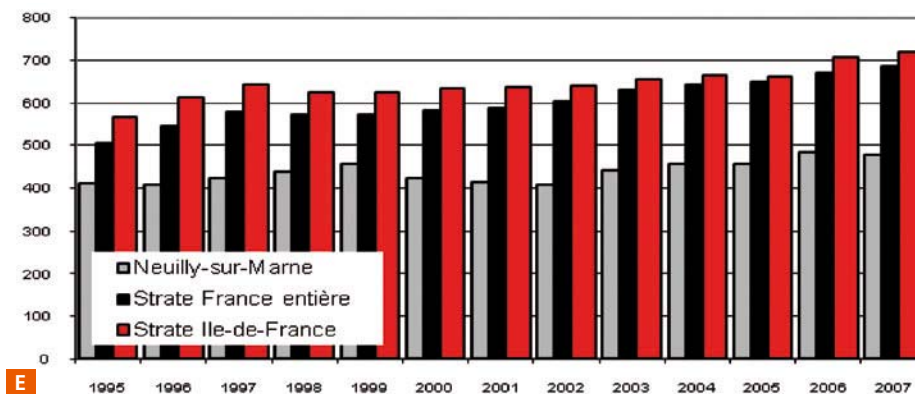
Ce ratio évalue l'effort d'équipement en euros par habitant. Il est variable selon les investissements mis en paiement chaque année. Croquis **F**

Encours de la dette en € par habitant



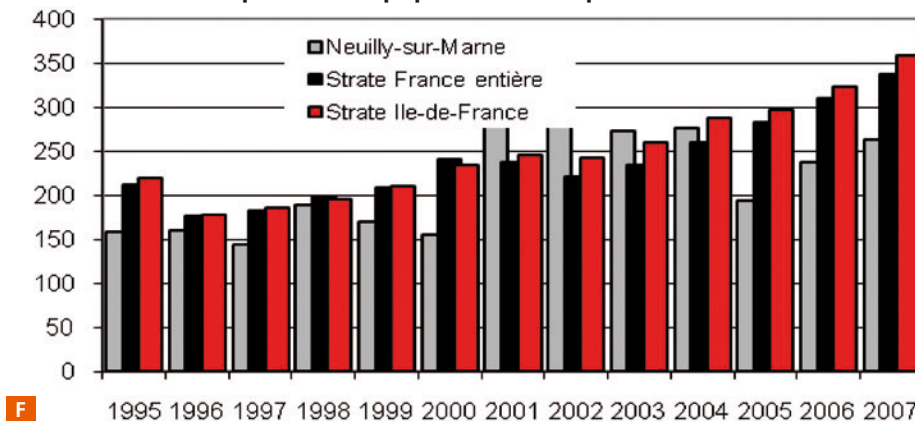
D

Produit des 4 taxes



E

Dépenses d'équipement en € par habitant



F

En conclusion la ville de Neuilly-sur-Marne perçoit nettement moins que la moyenne, elle dépense donc moins. Compte tenu de son endettement quasiment nul, elle a des marges de manœuvre importantes pour son autofinancement. Ses dépenses d'équipement varient selon les années. Dernièrement de nombreux chantiers ont été engagés ou terminés : cuisine centrale, gymnase neuf Jules Ferry, agrandissement de Deglane, réhabilitation de Cerdan, travaux importants à la patinoire...



Le débat budgétaire

L'élaboration du projet de budget 2010 a été précédée d'une concertation entre la commission des finances et les commissions municipales.

- **La commission des travaux** a demandé la poursuite de l'aménagement de la ZAC du centre ville et le renforcement du service infrastructures compte tenu des grands projets d'aménagement.
- **La commission sports - jeunesse - loisirs** souhaite la poursuite de la rénovation du gymnase Deglane, de la piscine et de la patinoire, également la réalisation de travaux de remise en état du centre équestre.
- **La commission des fêtes et cérémonies-tourisme local** ambitionne de créer une aire de stationnement des caravanes au camping, de réhabiliter un groupe sanitaire et de poursuivre Neuilly Plage.
- **Pour la commission de l'enseignement - éducation - réussite éducative** sont prioritaires l'achat du terrain pour le lycée, d'importants travaux de chauffage dans les écoles et la restructuration des offices et réfectoires des écoles.
- **La commission des activités culturelles** souhaite obtenir le financement des frais d'études pour la future médiathèque (dont le chantier de construction commencera en 2011), des crédits pour la réinformatisation de la bibliothèque avec l'aide du Conseil Général et des travaux d'amélioration de l'Espace Léo Lagrange.
- **La commission de l'urbanisme** envisage l'élaboration d'un programme local de l'habitat obligatoire pour notre commune et l'achèvement des études en cours (géothermie, est nocéen,...).
- **Dans le domaine de la petite enfance** le nouvel équipement prévu pour le centre de loisirs, la PMI Dunant, une crèche collective et une crèche familiale, fait l'objet d'un concours d'architectes, les études se poursuivent donc en 2010, la maîtrise foncière du terrain étant achevée.
- **La commission développement économique - ZFU - emploi - prévention insertion - intégration** propose de rénover la cuisine du Martin Pêcheur, d'aider le centre commercial de la patinoire à la réalisation de travaux d'étanchéité des parties communes et de développer la vidéosurveillance. Il faut rappeler que la commune en 2010 gèrera un nouveau budget annexe, celui de la cité artisanale.
- Pour sa part la **commission des finances** travaille à la recherche d'un équilibre budgétaire tenant compte des aspirations des élus et des contraintes de l'actualité budgétaire nationale. Elle s'efforce de maîtriser les dépenses notamment par des mises en concurrence systématiques, par des contrôles de gestion grâce aux comptes d'exploitation des différentes activités. **Ainsi le budget 2010 illustrera la volonté de concilier le développement de nos actions et le souci de ne pas peser davantage sur la fiscalité des ménages malgré la pression exercée par les mesures gouvernementales.**

Les interventions

- **M. Maljean (PS)** a déploré que le projet du gouvernement supprimant la clause de compétences générales, le département et la région ne pourront plus subventionner les réalisations des communes (voir article gymnase Jules Ferry).
- **M. Lamoureux (UMP)** a regretté que la ville soit peu endettée et que les frais de personnel augmentent du fait des transformations de postes à la suite de réussites aux concours. Il souhaite réduire le nombre d'emplois communaux. Il estime que dans la ville il y a un climat défavorable à l'installation d'entreprises.
- **M. Tavet (RDG)** a rappelé les causes et les conséquences de la crise financière. Il a regretté le projet de mainmise du gouvernement sur les collectivités territoriales. Il estime que pour la TP, le compte n'y est pas et que la ville aura du mal à financer les équipements publics du futur quartier de l'est nocéen. Il a interrogé sur le remplacement des postes vacants à la mairie.
- **M. le Maire** a répondu aux questions posées. Malgré son endettement minimal, la municipalité investit, équipe et aménage la ville. Tous les postes sont pourvus ou en attente de réponse aux appels à candidature. Les capacités d'auto financement de la ville devraient permettre d'équiper sans problème le futur quartier. Mais il sera de plus en plus difficile de maintenir les services rendus aux Nocéens sans augmenter la pression fiscale compte-tenu de la diminution de la participation de l'Etat.